

■ Réduction du temps de travail Quatre idées pour travailler moins afin de travailler tous.

Partager le travail et les richesses

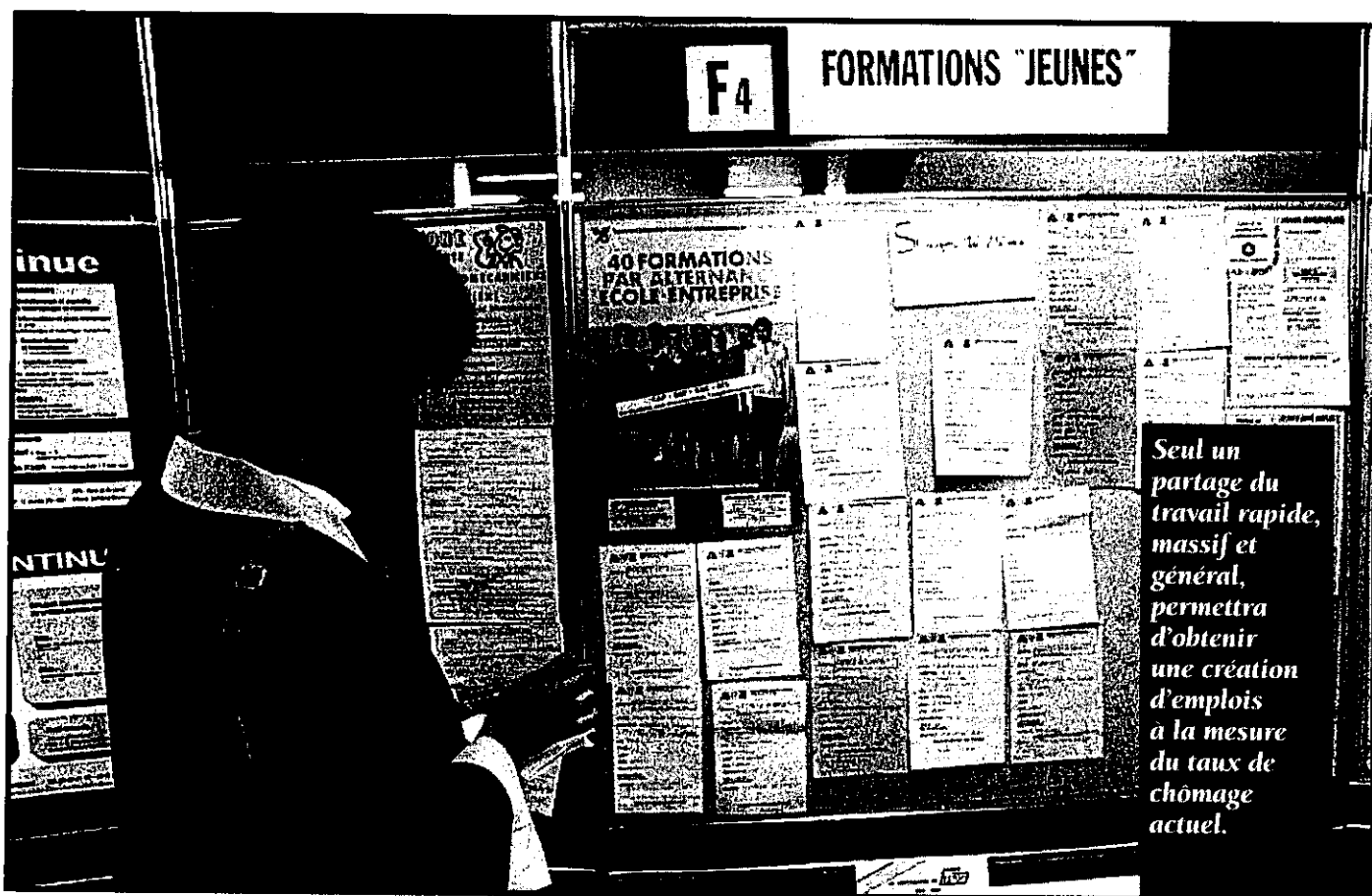
par Alain Lipietz (*)

« **T**ravailler moins pour travailler tous et vivre autrement ». Depuis plus de vingt ans, cette idée résume l'essentiel de la résistance écologiste à la société libérale. En quelques mots, l'essentiel est dit : un combat pour soi et pour les autres, pour conserver le travail et pour le changer, pour changer la vie elle-même. Dès le début des années 70, bien avant la crise de l'emploi, cette idée était déjà le

leitmotiv des écologistes. Elle est devenue depuis 1992, en France, la stratégie dont on parle... mais qu'on n'applique pas. Alors, il faut que les écologistes s'unissent pour la faire avancer.

Première idée : la réduction du temps de travail est un objectif en soi. Même si nous étions en situation de plein emploi, il faudrait affecter l'essentiel des gains de productivité à la réduction du temps de travail. Sous l'angle « conquête du temps libre », elle

demeure l'une des plus profondes aspirations des travailleurs, l'une des plus anciennes aussi. Cet aspect « qualité de la vie » renvoie directement à l'idéal d'autonomie et de convivialité cher aux écologistes et, au-delà, à une option en faveur du développement soutenable. La croissance matérielle qui a caractérisé les Trente Glorieuses, nous en payons aujourd'hui la dette : paysages défigurés, air et eau pollués, érosion de la couche d'ozone, dérive de l'effet de serre. Le tiers-monde a lui-même besoin d'une



croissance notable de son produit matériel : seule une réorientation des pays surdéveloppés vers la croissance immatérielle du temps libre permet de garantir notre avenir commun.

Deuxième idée : le partage du travail est la seule politique pouvant avoir un effet massif sur le chômage. Il faut reconnaître aujourd'hui qu'aucune autre politique qu'un partage du travail rapide, massif et général ne permet d'obtenir une création d'emplois à la mesure du taux de chômage actuel. 3,3 millions de chômeurs déclarés, plus les stages bidons et les chômeurs découragés : soit un problème à cinq millions !

Et que l'on n'aille pas dire que « partage du travail » évoque la fixité d'un gâteau à partager. La conjoncture internationale étant donnée, ainsi que le niveau de productivité, les marges de manœuvres (budgétaires et monétaires) étant drastiquement réduites par le traité de Maastricht, la croissance française est pratiquement déterminée, et donc le nombre d'heures « travaillables » aussi.

Une étude de l'OFCE, publiée en mars 1993 et évaluant les trois politiques de l'emploi qui s'affrontaient aux élections législatives (croissance pour la gauche, réduction du coût du travail pour la droite, partage du travail chez les écologistes), montre que les effets des deux premières ne se chiffrent qu'à deux ou trois centaines de milliers d'emplois, alors que le passage en une fois aux 35 heures engendrerait quelque deux millions d'emplois. Ce chiffre dépend toutefois crucialement de la question du partage des revenus accompagnant le partage du travail. C'est, bien entendu, le point épineux du débat !

Troisième idée : il y a de l'argent disponible, même s'il n'est pas illimité. Qu'il soit impossible d'envisager un partage du travail sans partage des revenus sauvegar-

dant les bas et moyens salaires renvoie évidemment à la logique d'ensemble de la « société en sablier », conséquence du libéralisme : le chômage ou la précarisation des uns est la conséquence de l'accumulation des revenus chez les autres. Il serait donc parfaitement irréaliste, économiquement, sociologiquement ou politiquement, de vouloir séparer la lutte contre le chômage de la lutte pour la réduction des inégalités.

S'il n'y a pas véritablement de « trésor caché » dans le coffre des riches, il y a du moins plusieurs intéressantes cagnottes, pas toutes « chez les patrons ». Il y a une cagnotte dans les revenus financiers, une autre dans les profits d'entreprise inutilisés, une autre dans le gonflement excessif des hauts salaires, et même une quatrième dans les gaspillages de la politique gouvernementale de l'emploi !

Quatrième idée : le partage du travail n'est pas une panacée. Le simple rapprochement des chiffres montre que les 35 heures ne sont pas une panacée. D'ailleurs, elles ne constituent une issue que pour les chômeurs immédiatement « employables » (le mot atroce !). Pour arriver à une situation de « plein emploi » ou de « pleine activité », où chacun peut gagner de quoi vivre dignement dans la société, tout en obtenant la reconnaissance de sa propre utilité sociale, il faudra d'autres politiques complémentaires : une croissance « soutenable », fondée sur les économies d'énergie (transports en commun, amélioration de l'habitat social...), et la création d'un « tiers secteur » d'utilité écologique et sociale, avec des entreprises régulièrement subventionnées, contrôlées par les usagers, pour des travailleurs à statut régulier.

A. L.

(*) Alain Lipietz est économiste et porte-parole de la commission économique des Verts. Le texte ci-dessus résume la seconde partie d'un livre, **la Société en sablier**, à paraître en octobre aux éditions La Découverte.

L'autre relation ville-campagne

Demandez la brochure 96-97 à :

ACCUEIL PAYSAN

9, rue de la Poste

38000 GRENOBLE

☎ : (16) 76 43 44 83

Fax : (16) 76 17 01 78



Espace convivial dans 60 départements

AUBERGE
 GÎTE
 GÎTE D'ÉTAPE
 CHALET
 CAMPING
 ÂNES BÂTÉS
 CHEV...
 D...
 CHAR...
 ROULOTTES
 ACCUEIL D'ENFANTS
 CHAMBRES et TABLES

ACCUEIL PAYSAN
 Fédération Nationale
 9, rue de la Poste
 38000 GRENOBLE
 Tél. : (06) 76 43 44 83
 Fax : (06) 76 17 01 78

Le Réseau National
 Accueil Paysan
 (pour les vacances)
 "Peuple et Culture"
 106-110, rue St-Maur
 75011 PARIS

Association : 1. DÉPARTEMENTALE 2. NATIONALE 3. COMMUNALE
 PAYSANNE 4. DÉPARTEMENTALE 5. NATIONALE 6. COMMUNALE

POLLITIS HS P. 25